

Organisation, logistique et performance industrielle

# Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité CACES® / Recommandation R489, chariots de catégorie 1B, 3 et 5

Certifié par l'INRS, échéance le 31-10-2029

Télécharger la grille tarifaire

## Durée :

3 jours (2 jours de formation et 1 jour de test)  
: 1 ou 2 catégorie(s) choisie(s)

4 jours (3 jours de formation et 1 jour de test)  
: 3 catégories choisies

## Date(s) :

Moirans : 22 au 25 septembre ; 12 au 15 octobre ; 16 au 19 novembre ; 14 au 17 décembre 2026

## Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

## Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

## Organisation :

Interentreprises

## Modalités d'accès :

- Avoir 18 ans minimum
- Maîtriser le français à l'écrit et à l'oral (recours à un traducteur interdit)
- Être muni des EPI obligatoires

## Validation :

Certificat de réalisation

## Diplôme(s) et ou qualification(s) :

- Cat 1B (RS6867) Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20m
  - Cat 3 (RS6869) Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux
  - Cat 5 (RS6870) Chariots élévateurs à mat rétractable
- Certifié par la CNAM (date de décision le 31/10/2024)

## Les + de la formation

- Formation reconnue dans tous les secteurs d'activité
- Groupe de maximum 6 personnes

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation active et participative s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise, pratique de la manutention sur le ou les chariots.

Outils : livret de formation, chariots, palettier, charges, plans inclinés, camion ou autre équipement permettant l'évolution sur plan incliné, le chargement latéral

## Intervenants :

Professionnels expérimentés dans le domaine industriel et évalués annuellement

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de **conduire et d'utiliser un chariot automoteur à conducteur porté** en toute sécurité. Pour cela, ils auront acquis les compétences théoriques (1 à 8) et pratiques (9 à 11) suivantes :

- 1 • Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire : le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur
- 2 • Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction
- 3 • Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités
- 4 • Comprendre les notions élémentaires de physique : masse, centre de gravité, stabilité
- 5 • Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges
- 6 • Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention de la ou des catégories visées
- 7 • Savoir exploiter les chariots de manutention : identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations
- 8 • Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention : justification de leur utilité, identification des principales anomalies
- 9 • Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot
- 10 • Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci
- 11 • Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien

## PROGRAMME

### Situer le rôle des instances et répertorier les obligations que lui impose la réglementation :

- La réglementation et la recommandation R489
- Le rôle des différentes instances internes et externes
- Les devoirs du fabricant, les organismes de contrôle technique et les vérifications obligatoires
- Droit et responsabilité du cariste, de l'employeur, le droit d'alerte et de retrait
- Les enjeux prévention liés à la conduite de chariot : statistiques et coûts d'accidents du travail

# Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité CACES® / Recommandation R489, chariots de catégorie 1B, 3 et 5

Certifié par l'INRS, échéance le 31-10-2029

## Identifier les principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort :

- Les catégories de chariots, leurs caractéristiques fonctionnelles, et leurs limites d'utilisation
- Les organes de service et dispositifs de sécurité, les équipements adaptables au chariot
- Les paramètres influençant la stabilité du chariot et sa distance de freinage
- Les vérifications à la prise de poste, les vérifications journalière, hebdomadaire et les opérations de maintenance de 1er niveau

## Expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot :

- L'identification des risques liés à l'opération de manutention
- Les principaux facteurs d'accidents pouvant se produire lors de l'utilisation d'un chariot
- Les dispositifs de protection du conducteur sur le chariot
- Les pictogrammes et les panneaux de signalisation routière
- Les risques liés à la mise en œuvre de différents carburants ou des équipements électriques dont est équipé le chariot
- Les symboles des produits dangereux, les risques liés à leur manutention et leur stockage
- Le plan de circulation ou le protocole de sécurité
- L'interdiction liée au transport ou à l'élévation de personne

## Réaliser les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot :

- La vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention à réaliser : adaptation à la charge et aux conditions prévues de manutention
- La réalisation des opérations de prise de poste, de fin de poste et de maintenance de 1er niveau
- La conduite du chariot : à vide, en charge, en marche arrière et avant, en virage
- L'opération de manutention, selon la catégorie de chariot :
  - > Prendre et déposer une charge au sol
  - > Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
  - > Effectuer le gerbage et le dégerbage en pile
  - > Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
  - > Assurer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai
  - > Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue/volumineuse

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Une épreuve théorique et une épreuve pratique